



INFORMATION

Le DIAGNOSTIC IMMOBILIER,
bien plus qu'une **obligation** :
La **MISE EN VALEUR** de votre
bien et une **GARANTIE** pour votre
SECURITE !

Diagnostic relatif aux risques d'exposition au PLOMB ou CREP

Savez-vous d'où vient le diagnostic relatif aux risques d'exposition au plomb ou CREP ?

Le plomb a été l'un des premiers métaux travaillés par l'homme, il est apprécié pour sa malléabilité et sa résistance à la corrosion.

Utilisé pour la fabrication de peintures et d'enduits, le plomb se présente sous la forme de céruse (carbonate de plomb), il sera utilisé jusqu'en 1948 pour la protection qu'il apporte aux supports, en particulier dans les pièces humides.

Le plomb a probablement concouru à la décadence de l'empire romain, réputé nocif par les médecins grecs deux siècles avant J.C., (Hippocrate au IVème siècle avant J.C. décrivait les coliques de plomb) la vaisselle de la société romaine était cependant en plomb, provoquant des dysfonctionnements de la reproduction et l'altération de la capacité à gouverner.

Pourquoi faire un diagnostic relatif aux risques d'exposition au plomb ou CREP ?

Au fil du temps, les revêtements à bases de plomb, comme certaines peintures par exemple, peuvent se dégrader par manque d'entretien ou par les chocs qu'elles subissent. Les écailles de peintures peuvent être ingérées par les enfants qui sont malheureusement attirés par leur gout sucré.

La lutte contre le saturnisme infantile fait parti du code de la santé publique, le législateur a par conséquent défini le cadre du constat des risques d'expositions au plomb (CREP) afin de déceler les habitations à risques.

C'est une question de santé publique.

Qui est concerné par le diagnostic relatif aux risques d'expositions au plomb ou CREP ?

A la charge du propriétaire, ce diagnostic s'adresse aux immeubles bâtis dont le permis de construire a été délivré avant le 1^{er} janvier 1949, proposés à la vente ou à la location.

Comment est réalisé le diagnostic relatif aux risques d'exposition au plomb ou CREP ?

Nous effectuons des mesures à l'aide d'un appareil à fluorescence X, nous repérons le plomb contenu dans les supports suivant une méthodologie rigoureuse décrite dans l'arrêté du 25 avril 2006.

Diagnostic de performance énergétique
Etat des installations de Gaz
Etat des installations d'électricité
Etat relatif à l'exposition au plomb
Mesurage loi Carrez
Repérage amiante
Etat relatif à la présence de termites
Etat parasitaire
Etat des risques naturels et
Technologiques

Certification n°ODI1510



Titulaire d'une police d'assurance RCP



Siège social :

11 Grande rue
91470 Pecqueuse.
Tél : 01.64.91.35.76
Fax : 01.70.64.66.23
Port : 06.66.01.39.64
N°SIRET 50977062400013
RCS D'EVRY APE 7120B
Mail : contact@green-habitat.fr
Web : www.green-habitat.fr



INFORMATION

Le DIAGNOSTIC IMMOBILIER,
bien plus qu'une **obligation** :
La **MISE EN VALEUR** de votre
bien et une **GARANTIE** pour votre
SECURITE !

La réglementation autour du diagnostic relatif aux risques d'expositions au plomb ou CREP ?

Les articles L1334-1 à 1334-12 du CSP, Article L3113-1 du CSP, Article R3113-4 et R3113-5 du CSP, Articles D3113-6 et 7, les articles R1334-1 à R1334-13, les arrêtés du 25 avril 2006

Durée de validité du diagnostic relatif aux risques d'exposition au plomb ou CREP ?

Le diagnostic relatif aux risques d'exposition au plomb ou CREP est valable à vie si absence de plomb

Pour faire un devis de **diagnostic plomb ou CREP** : Cliquez ici [Devis diagnostic plomb ou CREP](#)

Nous vous proposons également nos autres diagnostics immobiliers : [diagnostic DPE](#), [diagnostic amiante](#), [diagnostic électricité](#), [diagnostic gaz](#), [diagnostic termites](#), [mesurage loi carrez](#), [diagnostic plomb](#)

Diagnostic de performance énergétique
Etat des installations de Gaz
Etat des installations d'électricité
Etat relatif à l'exposition au plomb
Mesurage loi Carrez
Repérage amiante
Etat relatif à la présence de termites
Etat parasitaire
Etat des risques naturels et
Technologiques

Certification n°ODI1510



Titulaire d'une police d'assurance RCP



Siège social :

11 Grande rue
91470 Pecqueuse.
Tél : 01.64.91.35.76
Fax : 01.70.64.66.23
Port : 06.66.01.39.64
N°SIRET 50977062400013
RCS D'EVRY APE 7120B
Mail : contact@green-habitat.fr
Web : www.green-habitat.fr